

Actualités sur...

... l'intégration et la ville

Bulletin d'information diffusé par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville
ORIV Alsace

Spécial personnes âgées immigrées

numéro spécial ■ Février 2004

RETOUR SUR L'O.R.I.V.

Après la rencontre régionale « *Pour une meilleure prise en compte des migrants vieillissants en Alsace...* », l'O.R.I.V. a réuni différents acteurs oeuvrant sur la thématique du vieillissement, avec lesquels ont été déterminés différents axes prioritaires de travail. Tout d'abord, l'O.R.I.V. devra **poursuivre la diffusion d'informations et de connaissances** sur ce sujet, - d'où l'opportunité de ce bulletin spécial - et d'autre part, **organiser des rencontres entre les acteurs de terrain et les institutions** sur différentes thématiques telles que l'accès aux droits, l'aide à domicile, afin de faciliter au quotidien les pratiques professionnelles.

INITIATIVES MINISTERIELLES

LE COMITE INTERMINISTERIEL A L'INTEGRATION

Le comité interministériel à l'intégration du 10 avril 2003, s'est engagé à mettre en œuvre « des mesures très concrètes... au bénéfice des travailleurs immigrants vieillissants, **afin de faciliter leur accès aux droits et prestations de droit commun, destinés aux personnes âgées...** et de tout mettre en œuvre pour que les personnes puissent vieillir en France, dans des conditions **dignes**, que ce soit dans le cadre du maintien à domicile ou en établissement. » Les différentes mesures qui ont été prises rejoignent en partie, celles qui ont été définies par les institutions et les acteurs, en Alsace tels que : favoriser l'accès des migrants vieillissants aux lieux d'information, à la retraite et aux allocations de droits communs, faciliter les allers-retours entre le pays d'origine et la France...

Le rapport est téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.social.gouv.fr/html/dossiers/comiteinterm/dosspresse.htm>

RECUEILLIR LA MEMOIRE DES IMMIGRES AGEES : UN ENJEU PRIMORDIAL

Le travail de recueil et de valorisation de la mémoire des personnes âgées immigrées est urgent et pourra constituer un des objectifs du futur musée. Le Gouvernement a aussi annoncé, le 10 avril 2003, la relance du projet d'un musée, qui doit constituer un lieu de rencontres emblématique, ouvert au grand public, destiné à **mettre en valeur le rôle de l'immigration dans la construction de la France, d'un point de vue économique, social et culturel**. La mission de préfiguration du musée est présidée par Jacques TOUBON, qui est chargé de rendre un rapport au premier ministre en mars 2004. Le projet vise à mettre en place un établissement national ambitieux, emblématique et un **réseau de partenaires très divers** (équipes de chercheurs, collectivités territoriales, acteurs associatifs, entreprises) qui complète et prolonge les activités du musée, en lui permettant d'avoir une irrigation du territoire national effective.

Au niveau local, le Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations a confié une mission à la **Fédération des centres sociaux culturels du Bas-Rhin** concernant la « Mémoire de l'immigration et le développement culturel ». L'objectif est de dresser un état des lieux des initiatives locales concernant la mémoire et de créer une véritable dynamique de réflexions et d'actions, afin de dégager de nouvelles perspectives.

LES PUBLICATIONS DE L'O.R.I.V.

- *Des itinéraires de migrants algériens vieillissants*, Cahier de l'O.R.I.V. n°35, mai 2002.
- La Lettre de l'O.R.I.V. n°8, *Des itinéraires de migrants algériens vieillissants*, septembre 2002
- *Pour une meilleure prise en compte des migrants vieillissants en Alsace...* Les actes de la rencontre régionale du 13 février 2003. Cahier de l'O.R.I.V n°38, juillet 2003.

L'élaboration de ce rapport a permis au gouvernement de définir des priorités, lors du comité interministériel à l'intégration.

RAPPORT SUR LES IMMIGRES VIEILLISSANTS. Inspection Générale des Affaires Sociales. Novembre 2002.

Françoise Bas-Théron et Maurice Michel (auteurs du rapport) ont analysé la situation des immigrés vieillissants sous deux angles : d'une part, l'accès aux droits sociaux et plus spécifiquement **l'accès à la retraite** (en portant une attention particulière à la question de résidence en matière de minimum vieillesse), d'autre part, **la prise en charge institutionnelle de cette population par les dispositifs de droit commun** relatifs aux personnes âgées et aux personnes défavorisées ainsi que par les organismes spécifiques dédiés aux étrangers. Rappelant que la population étrangère, comme la population totale, vieillit, les auteurs du rapport reviennent sur le difficile accès aux droits à pension et examinent les problèmes liés à une santé souvent précaire et à des logements peu adaptés alors même que les mesures prises en faveur des immigrés vieillissants sont ponctuelles et ne s'inscrivent pas dans une véritable politique. A l'issue de cette mission, l'Inspection Générale des Affaires Sociales, qui "préconise une approche pragmatique globale pour améliorer la prise en charge des immigrés vieillissants," **recommande notamment de favoriser le maintien à domicile, de responsabiliser les acteurs** (administrations centrales, services déconcentrés, organismes de retraite...) mais aussi **de clarifier certaines notions** (comme par exemple celle de "domicile", pour en permettre une appréciation homogène sur le territoire).

DES OUTILS

LES SITES INTERNET

Accordages est une association ayant pour mission d'agir en faveur de la **valorisation du rôle social et culturel des retraités et des personnes âgées**, et du développement des liens d'échange et de solidarité entre les générations et les cultures. Lors de la rencontre régionale organisée par l'O.R.I.V., Accordages avait présenté, dans le cadre d'un atelier, une expérience menée auprès des personnes âgées immigrées à Mantes la Jolie.

Afin de faciliter et d'inciter les échanges, répertorier et valoriser les expériences, synthétiser et diffuser l'information, un nouveau site internet www.accordages.com est à votre disposition, vous y trouverez :

- Un répertoire d'actions classées par thèmes et bientôt par mots clés ;
- Des fiches pratiques thématiques ou transversales ;
- Des dossiers thématiques élaborés en partenariat avec des spécialistes reconnus ;
- Des interviews avec des professionnels, gestionnaires, élus, bénévoles, chercheurs, artistes..
- Un agenda des événements ;
- Un forum organisé en trois niveaux ;
- Un espace artistique où sont présentées des réalisations (image, son, vidéo) d'artistes connus ou moins connus et d'autres rubriques d'informations sur les appels à projets, prix, concours...

L'Union des professionnels de l'hébergement social (U.N.A.F.O)

Propose sur son site internet une rubrique sur le vieillissement des résidents étrangers, où vous pouvez trouver des **fiches thématiques, des informations statistiques et les circulaires relatives aux foyers de travailleurs migrants**. Surfez donc à l'adresse suivante : www.unafo.org

DES EXPERIENCES ET DES REFLEXIONS NATIONALES

ANIMATION ARTISTIQUE DANS UN FOYER DU COMITE D'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS MIGRANTS (C.A.S.M.I.) A BELFORT

Les actes du colloque du 11 mars 2002, réalisés par la Confédération de gérontologie du territoire de Belfort, interrogent de façon très intéressante la **question de l'animation des personnes âgées immigrées**. En évoquant d'une part, les enjeux du vieillissement de la population immigrée, notamment celle résidant en foyers et les pratiques d'animation possibles auprès de ce public. D'autre part, sont présentées les expériences et les analyses de deux étudiants du DUT Carrières Sociales de Belfort, ayant rencontré des migrants vieillissants dans le cadre d'une Amicale de Marocains et au sein de foyer de travailleurs migrants.

Suite au colloque, trois étudiantes ont proposé la **mise en place d'un atelier d'expression picturale**, malgré le scepticisme des professionnels et la réserve des résidents. La libre participation, l'absence de jugement sur les productions, l'entraide entre résidents ont créé une émulation, au point de voir germer l'idée d'une exposition au centre socio-culturel voisin.

Trois enseignements : les représentations sociales empêchent souvent des projets novateurs ; les présences féminines ont encouragé les résidents dans leurs créations ; les complexes initiaux ont laissé la place à un désir de reconnaissance.

UN CAFE SOCIAL A PARIS

Le café social de l'association Ayyem Zamen, implanté dans le XXème arrondissement de Paris, est un lieu qui accueille les personnes âgées, notamment les vieux migrants. Dans un cadre agréable et beau, le café social propose **des activités** (jardinage, informatique...), **des sorties** (théâtre, cinéma...) et un **accompagnement social** (aide à l'accès aux droits...). Le café social est un lieu de mixité sociale et culturelle ; laïque et ouvert sur l'intégration et la citoyenneté.

7, rue Pali kao 75020 paris. Tel : 01.40.33.25.25.

LE GUIDE DU RETRAITE ETRANGER DE L'OBSERVATOIRE SUR LES DISCRIMINATIONS ET LES TERRITOIRES INTERCULTURELS (O.D.T.I.).

Vous pouvez encore vous procurer le **guide du retraité étranger** qui reprend à travers la question du choix de vivre sa retraite en France ou dans le pays d'origine, l'ensemble de la **législation** concernant les étrangers tant au niveau de l'accès au logement, à la retraite, aux droits sociaux, aux aides à domicile, à un titre de séjour...

De nouvelles fiches thématiques sont aussi disponibles concernant la pension de reversion pour conjoints survivants et la décrystallisation de la retraite des anciens combattants.

7, place Edmond Arnaud 38 000 Grenoble.

Tel : 04.76.42.60.45. Mel : odti.forum@wanadoo.fr

UNE REFLEXION EN MILIEU RURAL INITIEE PAR L'ADATE

Seront réalisés en fin d'année, **deux états des lieux de la population vieillissante immigrée, âgée de 60 ans et plus, en milieu rural**, dans la vallée du Grésivaudan (les communes d'Alleverd et Saint Pierre d'Alleverd) et **en milieu semi-rural**, dans le Nord de l'Isère (les communes de Pont de Chérury, Bourgoin, et le Péage de Roussillon).

Ces états de lieux traiteront des conditions de vie des immigrés vieillissants, de leur réseau relationnel et familial ainsi que des actions locales existantes.

Adate : 5, place Sainte Claire 38000 Grenoble.

Tel : 04.76.53.36.33. Internet : www.adate.org.

LA SANTE DES PERSONNES AGEES IMMIGREES

SITUATION ET BESOINS EN MATIERE DE SANTE DES MIGRANTS VIEILLISSANTS

Dans le cadre de la thématique **Santé Publique du Contrat de Ville de l'Agglomération Grenobloise**, la réalisation d'un état des lieux a été confiée au Centre Rhône-Alpes d'Epidémiologie et de Prévention Sanitaire (CAREPS) avec pour objectifs :

- d'analyser la **connaissance**, par les professionnels, des migrants isolés en hébergement collectif ou individuel,
- de présenter les **besoins de formation des professionnels**, concernant le soutien et l'accompagnement des publics,
- de s'attacher aux **problèmes de santé spécifiques** rencontrés par cette population et les modes de prise en charge actuels,
- de décrire les difficultés inhérentes au vieillissement des personnes ou à leurs conditions de vie et de cibler des actions faisables.

L'état des lieux repose sur la mise en œuvre de quatre approches : synthèse de type monographique sur le public, enquête semi-directive auprès des structures et professionnels concernés par le public migrant, la rencontre de personnes ressource, des entretiens avec des migrants vivant en habitat diffus. Cette étude vise à formuler des propositions, afin de favoriser la santé des migrants et leur accès aux droits, tout en prenant en compte les attentes des professionnels.

Etude financée par le FASILD, Grenoble Alpes Métropole, Préfecture de l'Isère. Rapport à paraître n°439.

CAREPS 20, Rue Chenoise 38000 Grenoble

Tel : 04.76.51.10.56. Mel : martine.charrel@careps.org

CONDITIONS DE VIE ET ETAT DE SANTE DES IMMIGRES ISOLEES DE 50 ANS ET PLUS EN LANGUEDOC-ROUSSILLON.

M.SIEIRA ANTELO, V. DESMARTIN-BELARBI, S. RIDEZ, B. LEDESERT.

Le Cesam Migrations Santé et l'Observatoire Régional de la Santé Languedoc-Roussillon ont mené **une enquête en deux temps** : une phase de recensement de la population d'étrangers âgés de plus de 50 ans, vivant seuls par bassins gérontologiques et une enquête auprès d'un échantillon d'Espagnols et de Maghrébins **sur leurs conditions de vie, leur état de santé et leur accès aux soins**. Cette réflexion a fait l'objet d'une restitution auprès de la Commission Régionale pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations et lors d'une journée d'échanges organisée par la C.O.D.A.C., à l'Institut Régional du Travail Social à Montpellier.

Plusieurs constats et recommandations intéressants ont émergé, dont l'état de santé des étrangers isolés qui présentent certes des pathologies classiques du vieillissement, mais en plus grande proportion que l'ensemble des personnes âgées. **La plupart d'entre eux souffrent de pathologies rhumatismale ou locomotrice, de diabète et de symptomatologie dépressive.**

Les deux rapports ont été résumés sous la forme d'un document de quatre pages, disponibles au C.E.S.A.M et à l'O.R.S ou sur les sites : www.ors-lr.org ou cesam.ms.free.fr.

O.R.S. Languedoc- Roussillon : Parc Euromédecine 209, rue des Apothicaires 34196 Montpellier cedex 5. Tel : 04.67.52.64.17.

Cesam Migration Santé : Mas de la Paillade 111, rue de Tipasa 34080 Montpellier. Tel : 04.67.40.55.36.

UNE ETUDE NATIONALE AMBITIEUSE, REALISEE PAR LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE : Le passage à la retraite des immigrés en France

L'enquête lancée par la CNAV en collaboration avec l'INSEE et la participation du FASILD, de l'AGIRC-ARRCo, de la Mutualité Sociale Agricole et de la Caisse des Mines vise à connaître la **diversité des situations des immigrés âgés**. Familles séparées ou regroupées, hommes célibataires ou mariés esseulés, chefs de ménage vivant en famille, couples mixtes, femmes immigrées âgées vivant seules ou cohabitant avec des enfants, diversité des origines..., les situations sont multiples. Quels sont, selon ces situations, les profils de carrière, les histoires de vie, les histoires familiales d'une génération à l'autre ? Quelles sont les perspectives de ces migrants, à l'heure de la construction de l'Europe et de l'accélération des mouvements migratoires dans le Monde ? Que signifie être âgé et immigré, en termes de niveaux de vie, de modes de vie, de besoin de logement, de santé, de services, d'aide sociale, de vie associative, de souhaits ou de projets.

L'enquête porte sur les personnes nées à l'étranger et de nationalité étrangère, âgées de 45 à 70 ans. Elle a permis de recueillir par entretiens, auprès de plus de **6200 personnes**, des informations sur leurs conditions de vie, leur environnement social, familial et économique, leur histoire migratoire et leur parcours professionnel ainsi que, pour certains, sur leurs conditions de passage de la vie active à la retraite. Les premiers résultats de l'enquête seront publiés sous la forme d'**un rapport qui sortira au printemps 2004**. Des articles sont également en préparation, traitant plusieurs thèmes spécifiques (les réseaux, carrière professionnelle et retraite, la fin de la vie...).



ORIV

Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville
1 rue de la course ■ 67000 Strasbourg
tél: 03 88 14 35 89 ■ fax: 03 88 21 98 31
mel: oriv.alsace@wanadoo.fr ■ site: www.oriv-alsace.org

DE NOUVELLES INITIATIVES EN ALSACE

LA CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE ALSACE-MOSELLE. Service Action Sociale

La C.R.A.V. a mis en place courant de l'année 2003 **une action de sensibilisation** à la problématique de l'immigration, **auprès de ses agents d'accueil**, en partenariat avec le Comité d'Action Sociale pour les populations issues de l'immigration (C.A.S.T.R.A.M.I.). Cette formation a permis d'aborder, de manière très ciblée, les situations et les problèmes rencontrés, et de mieux connaître les populations concernées.

De plus, la C.R.A.V. élabore actuellement **une plaquette d'information**, concernant **les aides financières de l'action sociale**, pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. Cet outil s'adresse à un public illettré, notamment étranger, et présente les différentes informations à l'aide de schémas et d'images.

LA C.R.A.M. ALSACE-MOSELLE

Une étude concernant les personnes âgées immigrées résidant en foyer est en cours d'élaboration. Par ailleurs, **un travail partenarial** est développé avec l'Association Régionale Spécialisée d'action Sociale, d'Education et d'Animation (A.R.S.E.A.).

L'ASSOCIATION REGIONALE SPECIALISEE D'ACTION SOCIALE, D'EDUCATION ET D'ANIMATION (A.R.S.E.A.)

L'agence SONACOTRA du Bas-Rhin bénéficie, depuis l'année 2000, du soutien du Service d'Intervention Sociale (S.I.S. ARSEA), chargé, entre autres questions, de favoriser une meilleure prise en compte des difficultés liées au vieillissement des personnes immigrées. **L'embauche, au mois de septembre dernier, d'un troisième salarié permet au S.I.S d'étendre son action à la Résidence METZGERAU** (avenue de Colmar, à Strasbourg), qui bien qu'elle accueille environ 70% de personnes directement concernées par cette question, n'avait pas pu, pour des raisons budgétaires, être prise en compte jusqu'alors.

Par ailleurs, **un projet de conventionnement entre le S.I.S et la C.R.A.V.**, devrait rendre possible dans les prochains mois, **la réalisation de bilans fonctionnels** destinés à favoriser une meilleure connaissance des problématiques individuelles et collectives et, partant, la mise à jour de réponses adaptées.

Toutes les travaux présentés dans ce document sont disponibles au centre de documentation de l'O.R.I.V.

1, rue de la Course 67 000 STRASBOURG

Tel : 03.88.14.35.89.

Chargée de l'information et de la documentation : Diane HÄSSIG

Directrice de publication : Murielle MAFFESSOLI

Rédaction : Sylvie EMSELLEM

Contact : Sylvie EMSELLEM. Tel : 03.88.14.35.89.

Mel : emsellem.oriv@wanadoo.fr

LE CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN

Le plan d'actions 2004-2008 du Conseil Général du Bas-Rhin en faveur des personnes âgées **porte une attention particulière** à des publics spécifiques, dont **les migrants vieillissants**. Il est prévu **de développer l'information gérontologique** – sur les procédures, les aides et les dispositifs – en organisant, avec les partenaires, des formations à destination des familles, des associations et des professionnels en contact avec ce public.

De plus, il est affirmé que les spécificités des migrants vieillissants doivent être prises en compte par les services d'aide à domicile et les établissements d'accueil. Ceci suppose de **déterminer les modes de prise en charge adaptés et de les intégrer dans la charte qualité des établissements, mais aussi dans les conventions tripartites signées entre l'institution, l'Etat et le Conseil Général.**

LE CONSEIL GENERAL DU HAUT-RHIN

L'étude réalisée par le Conseil Général du Haut-Rhin* a débouché sur plusieurs recommandations portant sur **l'adaptation du bâti des foyers**, la mise en œuvre **d'une politique d'information sur les dispositifs d'aide au maintien à domicile ou d'accueil en établissement**, généralement insuffisamment connus par ces personnes, et **la sensibilisation des personnels de maisons de retraite** à cette évolution des publics.

L'aide à l'investissement concrétisée en 2001 a permis au Conseil Général **de soutenir deux foyers de travailleurs**, à Cemay et à Mulhouse, dans leur adaptation à leur public âgé, **pour un montant global de 277.365 euros de subvention.**

**Le vieillissement des personnes immigrées dans le Haut-Rhin : une prise en compte de cette réalité en foyers, en établissements d'hébergement pour personnes âgées et à domicile – OHRAS – Nov. 2001.*